

Durée :

3 jours (21 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Membres du CSE et /ou du CSSCT titulaires ou suppléants, ou toute personne participant à la CSSCT

Notre intervenant :

Formatrice dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**600 € HT
(720 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

■ **Identifier les missions du Comité Social et Économique et les modalités de fonctionnement,**

- Connaître les enjeux en matière de santé, sécurité, amélioration des conditions de travail et d'environnement,
- Appréhender les méthodes à mettre en oeuvre pour analyser les conditions de travail, déceler les risques professionnels et savoir proposer des actions de prévention,
- Savoir comment s'organiser pour accomplir ces missions.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

La pédagogie repose sur une alternance de séquences théoriques, d'exercices d'application, d'études de cas et d'échanges d'expérience avec les stagiaires.

Utilisation de jeux pédagogiques (ANACT). Cette approche consiste à utiliser les ressorts du jeu hors de son contexte originel pour diffuser des messages.

Réalisation de travaux intersessions sur les outils présentés.

Remise d'un support aide-mémoire.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de stage.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **La raison d'être du C.S.E & sa place dans le dialogue social**
 - Le contexte et les nouvelles lois Travail (ordonnances Macron),
 - Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise,
 - Être le lien entre les salariés et la Direction.

Exercice autour du dialogue social à travers un jeu pédagogique.

- **Composition et spécificités de l'instance**
 - L'organisation des élections et le protocole pré-électoral,
 - Composition, durée, fin du mandat et les cas d'exception,
 - La personnalité civile dont dispose le CSE,
 - Les différentes commissions,
 - Rôles et positionnement de chacun des membres du CSE,
 - Le remplacement des élus en cours de mandat,
 - Le statut protecteur des membres,
 - Le rôle et les missions des représentants de proximité.

- **Les moyens de fonctionnement à la disposition du C.S.E**
 - La formation des membres élus,
 - Les heures de délégation : partage, report et règles, Le règlement intérieur : outil de dialogue et de communication,
 - Le local,
 - Les déplacements,
 - L'accès aux documents,
 - Le délit d'entrave,
 - Les différents droits d'alerte,
 - Le recours aux expertises et le financement.

- **Les obligations d'information et de consultation**
 - Les consultations récurrentes et ponctuelles,
 - Les accords-entreprise et l'agenda des consultations,
 - La BDESSE.
 - La loi Climat et ses conséquences.

- **Les missions et prérogatives du CSE**
 - La représentation des intérêts individuels et collectifs,
 - Les compétences particulières : licenciement économique collectif, reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail, etc.
 - Les missions spécifiques dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
 - Les missions d'enquête après accident, maladie professionnelle ou incident majeur : quand, pourquoi et comment ?
 - Les inspections périodiques,
 - Les alertes en cas de danger grave et imminent et en matière de santé publique et d'environnement,
 - Les consultations spécifiques : bilan, programme, document unique d'évaluation des risques.

- **Savoir s'organiser dans l'action**

- L'utilisation des heures de délégation,
- Les réunions préparatoires,
- Les réunions : ordre du jour, PV et compte-rendu,
- Les réunions portant sur des questions de santé, sécurité et conditions de travail.

- **Les obligations réglementaires en matière de santé, sécurité et amélioration des conditions de travail**
 - Les principes généraux de prévention et les textes essentiels,
 - Les changements initiés dans l'ordonnance de septembre 2017 et leur impact sur les conditions de travail,
 - Focus sur la faute inexcusable,
 - Les accords QVCT et les nouvelles approches,
 - Les enjeux environnementaux et la RSE,
 - Le D.U.E.R.P - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Focus à travers divers jeux pédagogiques sur les risques identifiés par les participants (RPS, risques physiques, risques chimiques et environnementaux, harcèlement, etc.)

- **La gestion des risques professionnels**
 - Différencier les dangers et les risques qui en découlent,
 - Observation et méthodologie d'analyse d'une situation de travail,
 - Les liens, les mises à jour du DUERP et les actions de prévention,
 - L'approche par le genre dans les conditions de travail,
 - Le CSE et la pénibilité : les points de vigilance,
 - L'approche particulière autour des risques psychosociaux et des troubles musculo squelettiques,
 - Les risques spécifiques liés au télétravail,
 - La question du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.

Exercice : à partir d'un exemple concret, analyse d'une situation de travail où les participants doivent :

- *Distinguer le travail prescrit de l'activité, et les exigences de la tâche,*
- *Mettre en évidence des éléments factuels,*
 - *Les facteurs observables,*
 - *Les facteurs inférant à la situation de travail,*
 - *Les déterminants de l'activité.*

- **Exercice autour du Dialogue Social**
 - Elaboration d'une feuille de route par chaque participant et pour chaque entreprise regroupant les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de leurs

- missions (hiérarchisation à Court Terme, Moyen Terme et Long Terme)
- Construction d'une argumentation à destination de la Direction.

A l'issue de la formation, un jeu pédagogique (Prev' en Action) permet, à travers plus de 200 questions aléatoires sur le CSE et la CSSCT, de valider les acquis des stagiaires.